



LCL  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMPTE PERSONNEL FORMATION

## Ne perdez pas vos droits !



**Le CPF remplace depuis 2018 le Droit Individuel à la Formation (DIF). Il s'adresse à tous les salariés et vous accompagne tout au long de votre carrière. Vous pouvez convertir jusqu'à 120 heures de DIF sur votre compte personnel de formation (CPF).**

### Où trouver mon solde d'heures de DIF ?

**1** - Demander l'attestation reprenant le solde de vos droits DIF au 1<sup>er</sup>/01/2015 en écrivant à : [drh\\_cpf\\_formation@lcl.fr](mailto:drh_cpf_formation@lcl.fr)

*Vous devriez recevoir le document sous quelques jours sur votre messagerie professionnelle.*

### Comment saisir mon solde d'heures de DIF ?

**2** - Ouvrir (si vous ne l'avez pas déjà fait) un compte CPF sur le site : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/droits>

**3** - Télécharger l'attestation de vos droits DIF sur l'espace indiqué en vous connectant à votre compte CPF.

Les heures DIF sont converties au taux de 15 € de l'heure (taux fixé par décret). Votre solde ainsi transféré sera automatiquement crédité sur votre compte en euros. Vous connaîtrez ainsi votre solde global et pourrez chercher en ligne la formation qui vous convient le mieux, en ligne ou présentiel.

A ce jour, 10 millions de salariés risquent de perdre leurs droits à DIF (soit une enveloppe de 12 milliards d'Euros de droits perdus ...).

A peine 40% des salariés ont à ce jour transférés leurs droits de DIF vers leur CPF (Compte Personnel de Formation)

**Prenez le temps de faire ce transfert sinon vos droits à DIF antérieurs au 1<sup>er</sup>/01/2015 seront perdus !!!**

Le 10 juin 2021



CFDT DELEGATION NATIONALE Immeuble Garonne- 2, avenue de Paris 94800 VILLEJUIF  
01.42.95.11.80 BC 401-07 Outlook : [cfdt\\_delegation-nationale@lcl.fr](mailto:cfdt_delegation-nationale@lcl.fr) Site : [cfdt-lcl.org](http://cfdt-lcl.org)  
Mail : [cfdt.lcl.dn@gmail.com](mailto:cfdt.lcl.dn@gmail.com)